



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 septembre 2017
19 heures 00

GF/SL

N° 002187

Ressources
Humaines -
Recrutement d'un
contrat
d'apprentissage au
service des espaces
verts

Affiché le :

Le mardi 19 septembre 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu, la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, la formation professionnelle et modifiant le Code du Travail.

Vu, le décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public.

Vu, le décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur publics non industriel et commercial.

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité, de les mettre en application dans une entreprise ou une administration et d'obtenir un diplôme.

Madame le Maire propose le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage au sein du service des espaces verts pour une durée de deux ans afin de lui permettre la préparation du diplôme « CAPA Jardinier Paysagiste ».

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour le jeune accueilli que pour le service accueillant, compte tenu du diplôme préparé.

Vu, l'avis donné par le comité technique en date du 18 septembre 2017.

LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

Approuve, la proposition de Madame le Maire.

Décide, de recruter un jeune en contrat d'apprentissage au service des espaces verts pour une durée de deux ans.

Dit, que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 de l'exercice 2017 et seront inscrits pour l'exercice 2018.

Autorise, Madame le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI